

## PLAN CLINTON SUR LES GAZ A EFFET DE SERRE

Ce plan repose principalement sur des initiatives volontaires. Il comporte 47 propositions d'initiatives couvrant tous les secteurs de l'économie, depuis l'industrie lourde jusqu'à l'agriculture, en passant par les foyers domestiques.

Il requiert une revue biannuelle pour déterminer si d'autres mesures doivent être prises pour permettre d'atteindre, en 2000, un niveau d'émissions équivalent à celui de 1990.

On estime que l'industrie devra investir 61 milliards de dollars entre 1994 et 2000 mais qu'elle économisera le même montant en réduisant ses dépenses d'énergie. Le pays devrait réaliser une économie de 207 milliards de dollars entre 2001 et 2010 grâce à cette initiative.

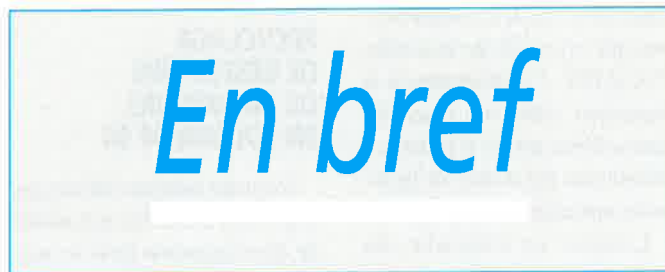
Une majeure partie de la réduction proviendra de l'industrie productrice d'énergie. Le département de l'Énergie va engager des négociations avec plus de 67 sociétés productrices pour identifier les niveaux d'émissions, fixer des objectifs de réduction et déterminer des plans pour atteindre les objectifs.

Le secteur des transports n'est pas oublié. Le Conseil Économique, le bureau Science et Technologie de la Maison Blanche et le bureau de la Politique Environnementale détermineront les mesures qui pourraient être prises.

• AECC Newsletter, avenue E. Van Nieuwenhuysse 4, bte 2, B-1160 Bruxelles (Belgique).

## GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX

Le manuel «Politiques et Stratégies de Gestion des Déchets Dangereux - Manuel de Formation», publié par le Centre d'Activité du Programme Industrie et Environnement du PNUE, est destiné aussi bien aux formateurs qu'aux professionnels travaillant dans le domaine de la gestion des



déchets dangereux. Il simule puis analyse les problèmes et les options de gestion auxquels sont confrontées de nombreuses administrations nationales dans le monde entier. Il pourrait ainsi être utilisé pour élaborer des stages de formation et des programmes d'enseignement pratique basés sur des études de cas, des données bibliographiques et des exercices. On trouvera en annexe la description d'un modèle d'atelier de formation.

Le manuel s'articule autour d'une étude de cas décrivant les problèmes posés par les déchets dangereux dans un pays réel. Les exercices comportent les sujets suivants : évaluation des déchets et étude d'impact sur l'environnement, technologie de traitement des déchets, législation et gestion, élaboration d'une stratégie de contrôle, mise en application de la Convention de Bâle. Des références bibliographiques et des informations techniques sont fournies pour permettre de résoudre les exercices soit en séances de groupe soit individuellement.

Cette publication a été rédigée en collaboration avec la Solid Waste and Public Cleansing Association (ISWA). Prix 350 F.

• PNUE CAP/IE, tour Mirabeau, 39-43, quai André Citroën, 75739 Paris Cedex 15, Tél. : (1) 44.37.14.50. Fax : (1) 44.37.14.74.

## TROIS NOUVELLES NORMES LIÉES AU MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

L'Afnor (Association Française de Normalisation) a publié trois normes liées au système de management environnemental.

La norme NF X30-201 est

consacrée aux lignes directrices pour l'audit des systèmes de management environnemental.

La norme NF X30-202 est consacrée aux critères de qualification pour les auditeurs de ce système.

La norme NF X30-203 analyse le management des programmes d'audit de ces systèmes de management environnemental.

En matière d'environnement, tout organisme peut, volontairement, mettre en place un système de management environnemental. Ce système, s'il est cohérent avec les exigences de la norme NF X30-200, assure un haut niveau de confiance à l'ensemble de ses partenaires.

Un tel système comporte des dispositions pour son évaluation : pour la vérification, l'enrichissement interne, les rapports clients/fournisseurs ou l'obtention d'une certification.

Ces normes Afnor ont été élaborées avec tous les acteurs économiques : Rhône-Poulenc, GDF, IBM, Merlin Gérin, Pont-à-Mousson, Saint-Gobain ont travaillé avec les pouvoirs publics (ministère de l'Environnement, ministère de l'Industrie) et les autres partenaires de la normalisation.

L'Afnor a aussi publié la norme NF R 10-401 «Traitement des véhicules hors d'usage».

Cette norme Afnor concerne la dépollution et le désassemblage des pièces non métalliques. Elle correspond à un objectif bien précis : faciliter les opérations de dépollution, de désassemblage et de tri des pièces dans les centres de collecte et de traitement des véhicules hors d'usage.

A noter : il n'existe aucune norme équivalente au plan européen ou international.

• Association Française de Normalisation, tour Europe, Cedex 7, 92049 Paris La Défense, Tél. : (1) 42.91.55.55. Fax : (1) 42.91.56.56.

## POUR GÉRER LES DÉCHETS TOXIQUES DANS LES DÉCHETTERIES

Sarp Industries, a mis au point un ensemble de services regroupés sous la marque Tritox, à l'intention des collectivités locales ayant entrepris de rassembler, au sein des déchetteries, les produits en possession des particuliers et devant être isolés des résidus urbains. Tritox concerne plus particulièrement les déchets ménagers spéciaux (DMS).

Outre la prise en charge des DMS, en toute transparence (intervention de chimistes, collecte spécialisée, traitement en centre de dépollution), Tritox apporte ses conseils et son soutien aux collectivités locales ou aux gestionnaires qu'elles ont choisis, dans l'organisation de zones réservées aux produits toxiques. Tritox assure également la formation du personnel de la déchetterie.

• Sarp Industries, Zone portuaire de Limay-Porcheville, 78520 Lmay. Tél. : (1) 30.92.04.77. Fax : (1) 34.77.99.67.

## RECYCLAGE DES PILES

La société Pira GmbH de Stültingen a mis au point un procédé permettant de réintroduire pratiquement tous les composants des piles dans le processus de production, ce qui constitue une alternative aux méthodes pyrométallurgiques actuelles.

La technique baptisée Batenus, pour laquelle une demande de brevet a été déposée dans le monde entier, a déjà été testée avec succès dans une unité pilote.

Il s'agit d'un procédé hydrométallurgique qui consiste à séparer et extraire par voie humide des métaux tels que le cuivre, le zinc, le manganèse, le nickel, le cadmium et le mercure, principalement à l'aide d'agents d'extrac-

tion liquides Baysolvex et d'échangeurs d'ions Lewatit de Bayer AG.

Des procédés électrolytiques permettent ensuite de récupérer des métaux ultrapurs pouvant être utilisés dans différentes branches industrielles.

- **Bayer AG, Konzernverwaltung**  
Offenheitsarbeit, D-51368  
Leverkusen. Tél. : + 49 (2-14) 30-1.  
Fax : + 49 (2 14) 30 89 23.

## DES DÉCHETS PLASTIQUES POUR PRODUIRE L'ÉNERGIE NÉCESSAIRE A LA FABRICATION DE NOUVEAUX PLASTIQUES

Les recherches menées par ICI, sur son site de production de Dumfries, ont démontré que l'ajout de 15 % de déchets plastiques au charbon utilisé comme combustible entraînait une réduction équivalente des émissions de SO<sub>2</sub>, sans augmenter le niveau des émissions de NO<sub>2</sub> et en maintenant à un niveau peu élevé les émissions d'oxyde de carbone ou de composés organo-volatiles. Par ailleurs, les émissions de dioxine seraient moins importantes que celles observées dans les procédés traditionnels de combustion au charbon.

- **APME, avenue E. Van Nieuwenhuysse 4, Box 3, B-1160**  
Bruxelles. Tél. + 32 (2) 675.32.97.  
Fax : + 32 (2) 675.39.35.

## VALORISATION DES EMBALLAGES PLASTIQUES MÉNAGERS

Pour développer les collectes sélectives et la valorisation matière et énergétique des emballages plastiques ménagers, 120 MF ont été engagés en 1994 par la filière plastique. Créée en mars 1993 par les producteurs, les transformateurs et les utilisateurs d'emballages plastiques ménagers, Valorplast est associée à la gestion de toutes les opérations de valorisation de ces emballages.

Parmi les projets qui devraient être opérationnels rapidement,

figure un centre de tri complémentaire par rayons X des bouteilles PVC et PET. L'amélioration de la séparation entre les bouteilles après collecte permet d'obtenir un produit plus pur et donc de faciliter les opérations de recyclage.

L'objectif est d'atteindre, dès 1996, un taux de valorisation des emballages plastiques ménagers de 40 %, dont 1 milliard de bouteilles et flacons recyclés, première étape vers la valorisation de 75 % des emballages plastiques ménagers en 2002.

- **Valorplast, Cedex 99, 92909 Paris**  
La Défense. Tél. : (1) 46.53.10.95.  
Fax : (1) 46.53.10.90.

## VALORISATION DES EMBALLAGES USAGÉS EN PET

Recypet, association pour le recyclage des emballages en PET composée d'entreprises françaises et européennes : producteurs, importateurs, transformateurs, fabricants de machines, recycleurs et conditionneurs, s'engage à assurer la reprise des emballages en PET en vue de leur valorisation.

Recypet a pour vocation auprès des collectivités et des centres de tri :

- d'assurer la reprise de tous les emballages usagés en PET selon un cahier des charges préalablement défini
- de veiller à ce que les délégations régionales de Valorplast apportent un soutien technique aux collectivités locales pour les emballages en PET,
- de valoriser les emballages usagés en PET qui lui seront cédés en mettant en œuvre, toutes les techniques existantes de recyclage,
- de développer de nouveaux débouchés pour le PET ainsi collecté.

Le PET est un matériau 100 % recyclable et déjà recyclé : en fibres, en nouvelles bouteilles ou autres conditionnements industriels ou alimentaires.

- **Recypet, 5, rue de Chazelles,**  
75017 Paris. Tél. : (1) 40.53.02.98.  
Fax : (1) 42.12.05.45.

## RECYCLAGE DE RÉSERVOIRS DE RADIATEURS EN POLYAMIDE 66

Un projet mené en commun par Bayer AG, BASF AG et la société de développement pour le recyclage des matières plastiques (EWvK) a montré qu'il était possible de recycler des pièces en plastique sales et extrêmement usées afin d'obtenir des produits de qualité. En collaboration avec la société Behr GmbH & Co. de Stuttgart, une technique de recyclage matière a été mise au point pour les réservoirs de radiateurs automobiles usagés.

Pratiquement tous les réservoirs de radiateurs se composent de polyamide 66 pur de grande qualité, renforcé 30 % de fibres de verre. Le démontage de chaque véhicule usagé permet d'obtenir deux types de pièces moulées : un réservoir supérieur et un réservoir inférieur. En outre, les pièces de rechange provenant des ateliers de récupération d'épaves représentent au total plusieurs milliers de tonnes par an.

- **Bayer AG, Konzernverwaltung**  
Offenheitsarbeit, D-51368  
Leverkusen. Tél. : + 49 (214) 30-1.  
Fax : + 49 (214) 30 89 23.

## OXYGÉNATION DE L'EAU

Le rôle essentiel de l'air se situe au cœur de la station d'épuration dans d'énormes bassins, où les agents biologiques ont d'importants besoins en oxygène pour réduire les matières polluantes. Dans les stations de première génération, constituées de larges bassins de faible profondeur, l'oxygénation de l'eau fait appel à des brasseurs mécaniques de surface.

Rapidement, l'efficacité d'une combinaison plus intime air/eau, ainsi que les impératifs d'implantation en milieu urbain (emprise au sol réduite, couverture des bassins pour la maîtrise des nuisances sonores et olfactives), ont conduit à réaliser une diffusion de l'air par le fond.

Le cœur de cette technique, dite des «microbulles» est un surpresseur capable de refouler l'air sous une hauteur d'eau de 5,7 voire 10 mètres :

- soit sous une pression de 0,5-0,7 ou 1 bar. Parmi les surpresseurs utilisés dans les stations de moyenne et grande capacité, on trouve des appareils centrifuges :
- soit multi-étagés (économiques mais voraces en énergie
- soit surmultipliés (10 000 à 20 000 tr/min) performants mais d'un coût élevé, d'un fonctionnement délicat et d'une maintenance réservée aux seuls spécialistes.

ABB Solyvent-Ventec propose des soufflantes centrifuges bi-étagées, d'un concept longuement éprouvé et dont le rendement aéraulique a été optimisé.

- **ABB SA, 6, rue des Peupliers,**  
92004 Nanterre Cedex. Tél. : (1)  
47.69.72.00. Fax : (1) 47.82.11.62.

## TRAITEMENT DES EAUX ET DES DÉCHETS

La société Endress + Hauser a édité un nouveau catalogue «Instrumentation, applications dans l'environnement, l'eau, le traitement des eaux et des déchets».

Sont traités les thèmes suivants :

- L'eau fluide (réseau hydraulique, gestion des cuves, irrigation, etc.),
- L'eau potable (du captage au robinet),
- Les eaux usées (réseaux urbains et industriels),
- Les eaux de process (l'eau dans l'industrie),
- Les déchets liquides et solides,
- Les eaux de loisirs. Des cas d'applications illustrés sont présentés en fonction des conditions de service, accompagnés de synoptiques présentant les possibilités d'implantation d'instrument de mesure en fonction du type d'installation de traitement des effluents (industriels, urbains, etc.).

- **Endress+Hauser, 3, rue du Rhin,**  
BP 150, 68331 Huingue Cedex.  
Tél. : 89.69.67.68. Fax : 89.69.48.02.